

langue et littérature moyen d'expression de la pensée africaine

Note pour une problématique

« Simple question de mots, disons-nous avec mépris, oubliant que les mots ont le pouvoir de former les opinions des hommes, de canaliser les sentiments, d'orienter la volonté et le comportement. Dans une large mesure, la conduite et le caractère sont déterminés par la nature des mots que nous employons couramment pour discuter de nous-mêmes et du monde qui nous entoure » (1).

Nous ouvrons notre réflexion par une citation qui, en somme, est le reflet de tout ce qui va suivre ; car en fait, parler de langue et de littérature comme moyens de la pensée africaine éveille une série de questions dans l'esprit de tout chercheur en général et africain en particulier. Quelle est au juste la part des langues africaines dans cette littérature dite africaine ? Pour répondre à cette question, il convient au préalable de donner réponse à une série d'autres : quelle est la situation actuelle des langues en Afrique ? Quel est l'état présent de la littérature en Afrique ? Une telle littérature exprime-t-elle, comme il se doit, la pensée et la culture africaines ? Sinon, quels sont les voies et les moyens auxquels il faut recourir pour traduire judicieusement – par la littérature – la pensée africaine ? Voilà autant de questions auxquelles nous allons tâcher de répondre dans les lignes qui suivent.

la situation des langues en Afrique

La situation des langues en Afrique est assez complexe à définir à première vue. Le professeur Mudimbe appliqua les principes de classification de Basil

Berstein (2) et tenant compte du contact des langues, aboutit – dans sa communication faite à Mons en 1976 – à un modèle de classement assez typique : « La situation des langues est simple à définir, au haut de l'échelle se trouvent les langues européennes – anglais, français, espagnol et portugais, (...). Le statut de ces langues est celui de codes élaborés au maximum, traduisant socialement la distance la plus grande qui puisse exister entre interlocuteurs ; ce sont des langues dominantes dans la mesure où elles sont véritablement des instruments et des miroirs d'un pouvoir de fait. Viennent ensuite, à un deuxième niveau, en une place singulière, les grandes langues véhiculaires comme le kiswahili, le lingala en Afrique centrale, codes restreints par rapports aux langues étrangères, ces langues inter-ethniques sont objectivement des codes élaborés par rapport aux langues tribales (...). Enfin, au dernier niveau, se trouvent les langues tribales, expression de la distance sociale la plus petite qui puisse exister entre locuteurs (...). Dans la hiérarchie des langues, l'on pourrait considérer que les langues tribales sont, dans la structure sociale, perçues comme des codes restreints absolus » (3).

Les langues placées au haut de l'échelle – toutes étrangères – considérées comme détentrices d'une culture qu'on qualifierait de « summum » sans hésiter tandis que les autres, ce sont des langues bonnes à véhiculer la culture dite primitive. Une telle classifica-

(1) HAYAKAWA H.I., *On pense avec les mots*, Paris, France-Empire, Nouveaux horizons, 1966, p. 116.

(2) BERSTEIN B., *Elaborated and Restricted Codes : Their Social Origins and Some Consequences*, *Directions in Sociolinguistics*. Cité par MUDIMBE V.Y., « Les langues africaines et les langues européennes en Afrique Noire. Problèmes de collaboration », *Communication au Séminaire de l'I.A.I. à Mons du 26 au 27 avril 1976*.

(3) MUDIMBE V.Y., art. cit., p. 6-7.

tion est, à notre avis, le reflet des conceptions anthropologiques guidées par l'idéologie coloniale (voir Go-bineau et Lévy Brühl), idéologie qui mettait en relief un type de dichotomie entre les valeurs des sociétés dites évoluées et celles dites primitives, dépourvues de culture.

Mais, à l'heure où le « Est-ce que les cultures se valent ? » (4) surgit de toutes parts et où les diverses théories de relativité linguistique et culturelle sévis-sent, poser le problème de langue et littérature comme moyens d'expression de la pensée africaine consisterait à se débarrasser de toutes les concep-tions colorées d'idéologie dominatrice et à intégrer les langues africaines à part entière dans tous les pro-blèmes de sorte qu'elles soient un facteur qui parti-cipe à tout.

« Mais, dira-t-on, il y a de multiples langues en Afri-que ? Comment fonder une politique linguistique sur base de multiples champs d'intercompréhension (5) ? »

Pour Maurice Houis, poser le problème en ces ter-mes, c'est dévier de la bonne voie. « Il n'est certes pas question de nier l'évidence et de cacher la difficulté, mais c'est une erreur fallacieuse de ne voir dans la si-tuation du langage en Afrique noire qu'un inextricable damier linguistique... L'objection ne tient pas devant trois arguments; tout d'abord, il existe des commu-nautés linguistiques démographiquement importan-tes; ensuite, il est très fréquent que les Africains dont la langue n'est pas l'une de ces langues à prestige, soient bilingues; enfin, même là où il y a véritable-ment une multiplicité de langues, où aucune ne do-mine par l'efficacité pratique, il est fréquent que ces langues, dans une zone déterminée, soient étroite-ment parentes, que leurs systèmes et leurs structures soient les mêmes d'un point de vue typologique » (6).

Mais, dira-t-on encore, toute politique linguistique reconnaissant dignité et officialité aux langues africai-nes aura pour conséquence d'évacuer progressiv-ement le français et l'anglais ? « Le problème, a encore dit Maurice Houis (7), n'est pas d'évacuer les langues européennes; elles sont senties comme nécessaires, dans les relations interafricaines larges, dans les rela-tions avec le monde extérieur, pour accéder à une grande partie de la presse et des livres. Le problème n'est pas non plus de savoir si les langues africaines ont les propriétés internes requises pour assumer une fonction d'enseignement et de vulgarisation par l'écrit (...). Le problème est de penser une politique linguisti-que avec les langues africaines comme véhicule d'en-seignement, d'information et culture dans une pros-pective qui avance par étapes précises. » Le problème est posé, mais cela ne suffit pas.

Qu'en est-il alors en ce qui concerne la littérature africaine ? Pour répondre à cette question, il convient de voir ce que nous réserve l'état présent de la littéra-ture en Afrique ?

L'état actuel de la littérature en Afrique

Selon Alain Nordmann-Seiller (8), pour parler d'une littérature « il faut davantage que quelques noms; il faut un ensemble de données qui permettent de construire un système défini qui inclut des œuvres littéraires n'appartenant à aucune autre littérature ». La littérature ainsi définie suppose au préalable l'exis-tence des textes écrits. Et, de ce fait, nous excluons automatiquement de ce contexte la littérature dite orale. Que reste-t-il alors de ce qu'on serait tenté d'appeler « littérature » en Afrique ? Peut-on la bap-tiser du nom de « littérature africaine » ? Dans ce cas, en adoptant l'attitude de Nordmann-Seiller (9), « afri-cain » ne correspond pas exactement au terme géo-graphique. Il signifie, pour nous, appartenant à la civi-lisation des peuples noirs d'origine africaine.

Or, en excluant la littérature orale et quelques rares œuvres écrites en langues africaines – telles l'épopée Chaka de Thomas Mopholo et quelques-unes des œuvres de Senghor (en serere), de Kagame (en kinya-ruanda) et d'Amadou Hampate bâ (peulh), pour ne re-prendre que les exemples francophones cités par Nyembwe (10) – il ne nous reste plus que la littéra-ture africaine d'expression étrangère ! Quand bien même cette littérature pourrait véhiculer les valeurs africaines, le ferait-elle réellement de manière judi-cieuse en recourant à une langue étrangère ? Suffit-il qu'on parle des éléments de la culture africaine pour que l'œuvre soit intégrée dans ce cadre même si on est d'une origine autre qu'africaine ? Ki-Zerbo, parlant de l'histoire africaine ne dit-il pas que celle-ci « sera écrite surtout par les Africains qui auront compris que les gloires comme les misères de l'Afrique (...) consti-tuent tout ensemble un terreau substantiel dans le-quel des nations nouvelles peuvent et doivent puiser des ressources spirituelles et des raisons de vivre » ? Ne pourrait-on pas dire la même chose en ce qui con-cerne la littérature africaine ? S'il en existe une !

De tout cela se dégage une hypothèse qu'il con-vient d'examiner à la lumière de certaines théories linguistiques : partant des rapports qui existent entre la langue et la pensée, peut-on réellement parler de l'existence d'une littérature africaine ?

(4) MBONYIKEBE D., *Est-ce que les cultures se valent ?* in Synthèses, n° 5, Kinshasa, Lovanium, 1970, p. 103-14.

(5) HOUIS M., *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Pa-ris, P.U.F., coll. « Le linguiste », n° 11, 1971, p. 5.

(6) Ibid., p. 6-7.

(7) HOUIS M., *op. cit.*, p. 7.

(8) NORDMANN-SEILLER A., *La littérature néo-africaine*, Paris P.U.F., « Que sais-je », n° 1651, p. 5.

(9) Ibid., p. 5.

(10) NYEMBWE Tsh., *L'importance des langues et littératures africaines*, Communication au colloque sur « l'enseignement des lan-gues et cultures africaines », Lubumbashi, du 4 au 6 novembre 1979, p. 98.

points de vues de certains linguistes

Beaucoup de linguistes, dans la ligne de Von Humboldt, sont d'accord pour dire que la langue est le reflet de la vision du monde d'un peuple. Pour Herder et G. Vico « le langage dépend de l'activité créatrice de l'esprit ». Willy Bal (11) résume la pensée de Von Humboldt, l'inspirateur de cette tendance, en quelques points dont les plus intéressants dans notre cadre sont les suivants :

- La langue est une projection, un reflet de l'esprit humain, comme le sont aussi la société, les sciences, les arts... C'est ce qu'affirme W. Von Wartburg, quand il dit : « la langue est l'expression de la forme sous laquelle l'individu voit le monde et le porte à l'intérieur de lui-même » (12).

- La langue est en rapport étroit avec l'esprit du peuple dont elle est l'expression. « L'originalité spirituelle et la conformation de la langue d'un peuple sont confondues si intimement l'une dans l'autre que, si l'une était donnée, l'autre devait pouvoir en être entièrement déduite. »

C'est la forme interne – vision du monde propre à la communauté linguistique – qui caractérise la langue d'un peuple, comme manifestation de son génie particulier. Cette tendance s'est vue adoptée par certains groupes de linguistes venus après Von Humboldt. C'est le cas de Ferdinand Brunot dans la pensée et la **langue**, qui se propose « d'exposer méthodiquement les faits de pensée considérés et classés par rapport au langage et les moyens d'expression qui leur correspondent » (13). « Tout le monde est d'accord, je crois, affirme encore le même F. Brunot (14), pour considérer le langage comme un fait sociologique qui se produit, se développe, s'altère, se perfectionne en fonction de la société à laquelle il appartient, qui en reflète la pensée collective, avec les nuances qu'y peuvent apporter consciemment ou inconsciemment les groupes et les individus. Damourette et Pichon (15), auteurs de l'œuvre monumentale et magistrale intitulée **Des mots à la pensée. Essai de grammaire de langue française**, définissent un idiome comme un mode de pensée spécifique et affirment que la seule voie qui permette de pénétrer dans la pensée est la langue. Benedetto Croce, Karl Vossler, partisans de l'école idéaliste abondent dans le même sens.

De plus, « un nouveau principe de relativité en vertu duquel les apparences physiques ne sont pas les mêmes pour tous les observateurs, qui de ce fait n'aboutissent pas à la même représentation de l'univers, à moins que leurs infrastructures linguistiques soient analogues ou qu'elles puissent être en quelque sorte normalisée (16), vient intensifier le principe. Les linguistes marxistes-léninistes du genre de Cohen (17) considèrent la langue comme la réalisation directe de la pensée ; or, la pensée est le produit de la vie collective ; le langage est donc aussi un fait social dont le développement résulte de l'évolution de la société ».

Cette tendance, bien que critiquée comme conduisant à des interprétations fausses et des généralisations indues, la plupart des faits prouvent que « la corrélation entre l'esprit d'un peuple et sa langue est plausible » (18). Cela est d'autant plus plausible dans ce cas bien précis, où nous nous situons dans la ligne de l'école idéaliste qui ne s'occupe que de la langue littéraire.

Cela étant, nous trouvons qu'il est indispensable qu'on exprime la pensée d'une entité donnée – pensée africaine en l'occurrence – dans sa langue de manière à présenter les différentes réalités de façon toujours judicieuse.

Mais cela est-il possible si nous considérons la situation linguistique de l'Afrique ? La question fut posée et le reste, malgré l'existence des tentatives de réponses esquissées par certains chercheurs africains éveillés de leur « sommeil » coupable. Les pionniers de la négritude ont senti la nécessité de revaloriser la culture africaine, mais hélas ! timidement ! Nous pensons ici à Senghor qui cherche « l'aurea mediocritas ». C'est ainsi qu'il insiste sur le métissage culturel dans un dialogue avec François Mauriac, à la Société européenne de culture [du 22 au 24 février 1960] (19) : « Les grandes civilisations, disait-il, sont métisses : il n'est pas question de détruire les civilisations l'une par l'autre ; il est question, en effet d'intégration, d'assimilation active et réciproque, de symbiose (...) ». Ainsi donc, sur le plan politique, religieux, linguistique et culturel, Senghor nous invite, au nom de la fatalité biologique, à nous incliner devant la supériorité européenne ! pouvons-nous paraphraser la critique de Marcien Towa (20). D'autres savants de la ligne de Cheik Anta Diop, tel Théophile Obenga, Mveng, etc., ne cessent de militer pour prouver l'antériorité de la civilisation noire. Que de conférences, que de congrès et colloques n'a-t-on pas tenus avec le même thème à la base. Et les résultats ! Une multitude de propositions. A titre de preuve, rappelons que le père Ekwa (21) dans son compte rendu de la « Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles » (Accra, du 27 octobre au 6 novembre 1975) présentant quelques points de la Charte culturelle préconisés durant cette conférence, a écrit : « Les supports de l'au-

(11) BAL W., *Introduction aux études de linguistique romane avec considération spéciale de la linguistique française*, Paris, Didier, 1966, p. 33-35.

(12) Cité par W. BAL, *op. cit.*, p. 34.

(13) Cité par W. BAL, *op. cit.*, p. 4.

(14) Cité par W. BAL, *Introduction à la sociolinguistique*, Coïmbra, 1975, p. 4.

(15) Cité par W. BAL, *op. cit.*, p. 50.

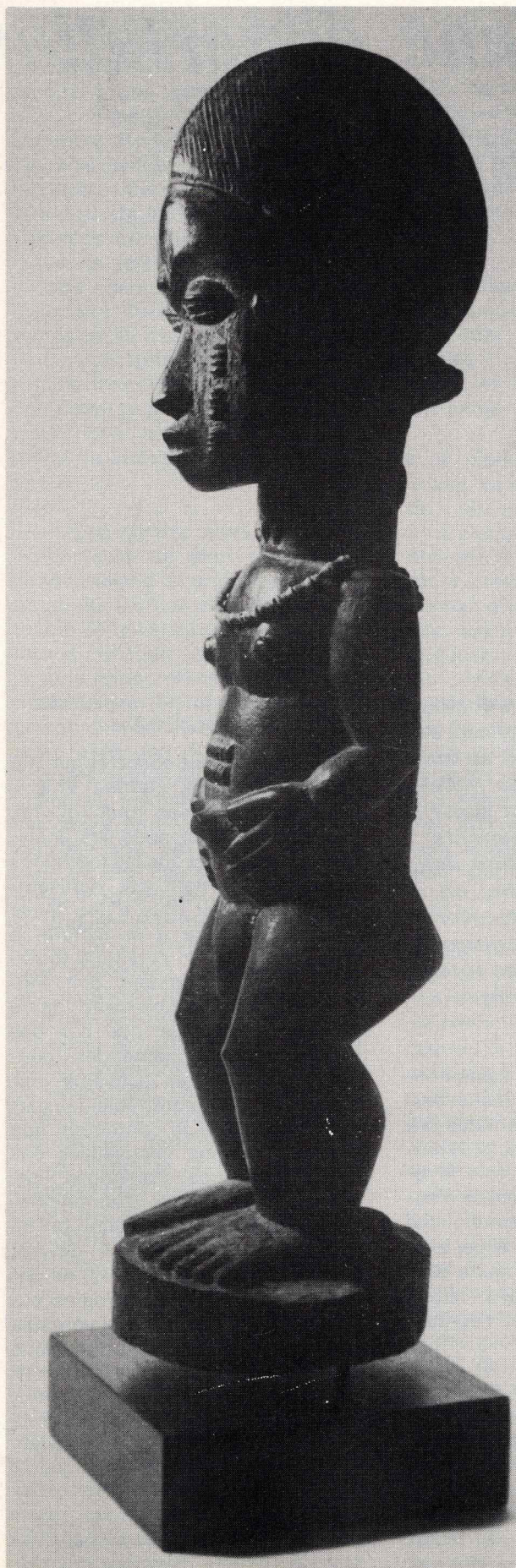
(16) WHORF B. et SAPIR E., *Linguistique et Anthropologie*, Paris, Denoël, 1969, p. 125.

(17) COHEN M., cité par W. BAL, *op. cit.*

(18) BAL W., *op. cit.*, p. 55.

(19) ROUS J., *Léopold Sédar Senghor, la vie d'un président de l'Afrique nouvelle*, Paris, J. Didier, 1967, p. 96.

(20) TOWA M., *Négritude ou servitude ?*



thenticité culturelle seront choisis et utilisés avec le souci de promouvoir l'humanisme africain pour de nouvelles sociétés; la science (...), **les langues africaines** (c'est nous qui soulignons), l'inventaire et la préservation du patrimoine culturel. » Bel idéal, mais jamais – ou presque jamais atteint – jusque-là ! Serions-nous réduits à l'état de Narcisse cherchant à saisir son image et qui, hélas ! se retrouve avec les bras croisés sur sa poitrine ?

Devant une telle impasse, l'Afrique a tout intérêt à chercher des voies et moyens de sa libération linguistique. Mais, est-ce possible quand, comme l'a dit V.-Y. Mudimbe (22) dans son mot de clôture du **Colloque sur l'enseignement de langues et cultures africaines** tenu à Lubumbashi du 4 au 6 novembre 1976, on remarque une certaine peur quand on aborde un tel problème ? « La peur ne se trouve pas seulement du côté des responsables étrangers qui, travaillant à la promotion et à la diffusion du français ou de l'anglais, s'interrogent sur la signification profonde des projets de valorisation de nos langues et l'impact qu'aurait pour l'avenir du français ou de l'anglais en Afrique, l'utilisation des langues africaines comme moyen de large communication, médium d'enseignement. La peur existe aussi chez nous autres Africains : crainte de ne pas savoir comment situer exactement nos désirs face à ce monstre de la « libido dominandi » qu'actualise en nos pays la puissance et l'efficacité des langues étrangères ».

C'est un problème réel. Comment alors parler d'une littérature africaine quand le moyen d'expression lui-même lui échappe ? Il faut tout faire pour sortir l'Afrique de cette impasse. Un tel projet ne peut être réalisé en un jour. Mais tout Africain doit y songer et y apporter sa contribution ; sinon « si les langues et cultures africaines s'éteignent, a écrit Y. Person (23), ce sera l'effet, non pas d'un processus historique anonyme, mais de la volonté d'hommes qui ont refusé d'agir quand ils le pouvaient et qu'il faudra nommer. »

Ce ne sont là que quelques réflexions qu'on serait tenté de considérer comme une marche aveugle sur des chemins battus. Non ! Qu'on se souvienne d'une chose : « Les conditions du savoir, disent A. Genouvrier et J. Peytard (24), reposent sur une permanente contestation. Toute recherche est aventure, risque et prouesse », autrement on finirait par s'exclamer comme La Bruyère : « Tout est dit et nous arrivons trop tard ».

Kilanga Musinde,
Assistant à la Faculté des lettres
de l'Université nationale du Zaïre.

(21) EKWA B.I., **La culture africaine : une vocation**, in *Zaire-Afrique*, n° 101, Kinshasa, 1976, p. 48.

(22) MUDIMBE V.Y., **Mot d'ouverture du colloque...** [Cf. *actes du Colloque publiés par le Centre international de sémiologie (C.I.S.)*].

(23) PERSON Y., **Mort des langues africaines**, *Jeune Afrique*, n° 853, mai 1977, p. 40.

(24) GENOUVRIER A. et PEYTARD J., **Linguistique et Enseignement du français**, Paris, Larousse, 1970, p. 35.